

usine comme la Canadair cache au conseil des ministres sa situation financière, et qu'elle réussisse par toutes sortes de trucs à imaginer des cahiers de commandes qui n'étaient pas véridiques, je pense que le ministre de la Défense comme tous ces députés-là auraient avantage s'ils avaient suffisamment de courage à exiger de cette compagnie qu'elle soit honnête au moins envers leur propre gouvernement qui leur permet de créer des choses assez extraordinaires dans le domaine de l'avionnerie. Mais on ne peut pas, si on est respectueux des engagements qu'on a envers nos électeurs, accepter que nos sociétés trahissent leur gouvernement pour obtenir des subventions, ce qui cause, à un certain moment, dans l'esprit du public des questions sans réponse et des questions justifiées.

Voilà les raisons pour lesquelles nous insistons, dans l'intérêt des Canadiens, sur un principe fondamental que ce Parlement conserve le contrôle des dépenses des deniers publics. Il n'y a rien de plus clair dans l'esprit des Canadiens qui pourraient nous écouter aujourd'hui, monsieur le Président. Mais pour quelle raison, particulièrement depuis un certain temps, et comment se fait-il que les élus de l'autre côté comme moi qui ne sont pas au Cabinet des ministres acceptent de laisser dans les mains des ministres la décision de faire ou de ne pas faire telle ou telle caution gouvernementale vis-à-vis de telle ou telle société de la Couronne? Ces élus, comme moi, connaissent très bien les déficits accrus des sociétés de la Couronne. Mais non, elles n'ont pas besoin, ces sociétés, de réclamer des crédits devant le Parlement.

Monsieur le Président, nous savons parfaitement bien que, quel que soit le gouvernement, ces représentants, ces directeurs, ces présidents de sociétés, sont nommés par le Cabinet des ministres. Ce n'est pas le député de je ne sais quelle circonscription qui va nommer le président de la Canadair ou de la société Air Canada, c'est le conseil des ministres. On connaît cela. Et partant de là, ces hommes-là n'auraient pas l'obligation de réclamer leurs crédits, de faire adopter leurs crédits par le Parlement. Voilà l'institution qui doit avoir la responsabilité des dépenses des deniers publics, et c'est cela que les Canadiens veulent et méritent de savoir. Ce gouvernement se «foute» éperdument de la façon dont l'argent du public est dépensé par ces sociétés de la Couronne.

Cette absence de contrôle de la part du gouvernement est inadmissible et correspond, et je mets au défi celui qui viendra me dire le contraire, à une irresponsabilité de la part d'un gouvernement qui se veut respectueux de ses individus. Et c'est cette bataille que nous faisons à la Chambre, monsieur le Président, et on nous accuserait parce que nous insistons et exigeons que le Parlement contrôle les dépenses de ces sociétés. Mais y a-t-il quelque chose de plus légitime? J'ai toujours cru, monsieur le Président, que les dépenses, les emprunts massifs que doivent faire ces sociétés-là, qui sont endossés par le gouvernement, et c'est un chèque en blanc qu'on leur donne... Mais ils ne seraient pas tenus d'avoir d'abord l'absolution de la Chambre dont les élus ont des responsabilités envers les Canadiens. C'est exactement cette question-là qui est posée aujourd'hui, qui était posée hier et qui le sera aussi longtemps que nous pourrons le faire parce que nous avons, selon notre conscience en tout cas, l'obligation de nous assurer que la liquidation des fonds des deniers publics a assez duré, monsieur le Président. Nous avons besoin et nous devons exiger que ce gouvernement cesse de vouloir prendre des décisions seulement au conseil des ministres et de se «foutre» éperdument de ce que

peuvent en penser ceux qui ont été élus pour représenter justement les sentiments et les intérêts d'une population.

Voilà, monsieur le Président, la raison pour laquelle aujourd'hui nous réclamons auprès de ce Parlement, auprès de la Chambre, auprès des députés qui n'ont pas saisi l'importance de nos revendications d'assurer la Chambre d'avoir contrôle des dépenses gouvernementales, d'avoir le contrôle des dépenses que fait le gouvernement qui sont évidemment l'argent des taxes perçues des Canadiens par ce gouvernement. Alors au sujet de ce pouvoir des sociétés de la Couronne, on a trop eu d'exemples sous les yeux, au cours des dernières années particulièrement, se rapportant à ces déficits des sociétés de la Couronne et même aux déficits du gouvernement pour ne pas exiger cela par nos amendements à ce projet de loi-là. Nous favorisons, je le répète, monsieur le Président, des expansions sans limite, mais nous exigeons que les sociétés responsables de ces expansions soient obligées de rendre compte aux élus.

De plus, je pense que c'est un principe qui est non seulement légitime, mais un principe que nous devons exiger à la Chambre. Il s'agit d'un débat et d'un objectif que nous devons poursuivre dans les meilleurs intérêts de la nation canadienne. Alors, contrairement à ce que pouvait dire tantôt le ministre de la Défense nationale, savoir qu'on se «foutait» éperdument de la technologie canadienne et de la promotion industrielle, au contraire, Dieu sait qu'ils n'ont pas de leçon à nous donner sur la création d'emplois. On aura beau nous en parler, on aura beau nous parler de création d'emplois temporaires, ce sont des emplois permanents que les Canadiens veulent! De plus, les Canadiens exigent également une gestion responsable, ce qu'on n'a pas obtenu encore au cours des dernières années.

Alors par l'intermédiaire de nos amendements, par les arguments que nous apportons, nous demandons et exigeons que le gouvernement accepte de donner le contrôle au Parlement pour les dépenses relatives à l'argent des Canadiens. Nous exigeons légitimement que les Canadiens aient un protecteur, et son protecteur, ce n'est pas le gouvernement, c'est la Chambre des communes, et c'était la règle il y a longtemps, et ce devrait l'être encore. Mais de la façon dont le gouvernement se comporte, il tente d'enlever de plus en plus de pouvoirs, on l'a vu dans d'autres domaines, mais cette fois-ci, si cela ne dépend que de nous, le Parlement ne perdra pas ses pouvoirs de regard sur les dépenses des deniers canadiens. Voilà, monsieur le Président, le genre d'observations que je tenais à faire et que je me sentais obligé de faire dans l'intérêt du Canada et de l'avenir de l'industrie canadienne.

• (1600)

[Traduction]

**M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi que de dire quelques mots aujourd'hui concernant la Société pour l'expansion des exportations. Il conviendrait, à mon sens, que les députés examinent l'avenir de la Société dans le contexte global de nos orientations économiques. Chaque fois que l'on vante la force économique du Canada, il faut toujours se souvenir que cette force économique dépend en grande partie de nos exportations. Plus que tout autre pays de l'Occident, le Canada compte sur les